

# L'écho de la Vallée...

[www.vallaff.org](http://www.vallaff.org)

## Au sommaire

### En page 1

- Les actions de l'Asso
- Le mot du Président
- Visites et sorties...

### En page 2

- Knauf à Cournon

- Visite maison 2008 -



## LES ACTIONS

→ Information auprès de la population (N°1 de "L'écho de la Vallée" diffusé à 9 000 exemplaires, autres tracts, site internet...).

→ Mobilisation massive lors de l'enquête publique de Knauf à Cournon, remise d'un dossier au commissaire enquêteur, et pétition recueillant plus de 1 500 signatures.

→ Recours juridique engagé contre le permis de construire des bâtiments de stockage.

→ Constat par huissier en janvier, de l'inondation du bassin de rétention des eaux polluées du site de l'usine Knauf.

- Janvier 2009 -



Qui a dit que le "chemin des Biardes" n'était JAMAIS INONDÉ ?!

## Le mot du Président

*Comment les élus locaux, le Conseil Général et l'État, ont-ils pu mettre les citoyens du Pays de La Gacilly dans une telle situation ?*

*Avoir voulu installer cette usine chimique à Cournon fut une erreur, une incohérence en terme de développement territorial. La Gacilly se forge, années après années, une image de ville soucieuse d'un Développement Durable (hôtel, parcelles agricoles en agriculture biologique, festival photo, etc.). Pourquoi laisser s'installer une telle entreprise, dont l'image ternit ce qui est en train de se construire à seulement quelques centaines de mètres ?*

*À l'inverse, nous félicitons le Conseil Régional de n'avoir attribué, à ce jour, aucune aide à cette société.*

*L'avenir est plus que jamais au développement des matériaux écologiques. Vouloir favoriser la production de polystyrène, un matériau du passé à base de pétrole et générant des gaz à effet de serre, c'est vouloir écrire l'histoire à rebours !*

*Je vous invite à découvrir ces alternatives en participant à nos sorties Nature et visites de maisons saines.*

P. Le Trionnaire

## Déjà de bonnes idées "Écho-logiques"

Exemple : la peinture au fromage blanc sur notre site internet [www.vallaff.org](http://www.vallaff.org)  
Vous aussi, envoyez vos astuces à [vallaff@free.fr](mailto:vallaff@free.fr)

## VISITES ET SORTIES ÉCOLOGIQUES

- **En 2008...** nous avons organisé des visites de maisons avec des caractéristiques naturelles et saines : isolation en bottes de paille, chauffe-eau solaire, toilettes sèches, ossature bois, bardage bois, isolation chanvre, assainissement naturel... (pour plus de détails : [www.vallaff.org](http://www.vallaff.org))

### La phytoépuration → Assainissement naturel

Définition : elle consiste en la filtration des eaux usées par les plantes. Une succession de bassins est disposée en surface du terrain avec un léger dénivelé, remplis de "pouzzolane", jouant le rôle de drain et de filtre sur lesquels sont disposées des plantes en milieux humides qui ont la capacité de transformer la matière organique et de fixer les métaux lourds et les produits dérivés des détergents. Les phragmites (petits roseaux) oxygènent une colonie de bactéries qui agissent comme de véritables petits ciseaux biologiques en transformant les matières organiques en matières minérales : c'est un écosystème parfait. Les eaux sales de l'habitation sont ainsi "traitées" et assainies avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Ces bassins constituent également un petit jardin aquatique très esthétique et abritant tout un écosystème allant de la simple bactérie jusqu'aux oiseaux, en passant par les batraciens (plus d'infos : [www.la-maison-ecologique.com](http://www.la-maison-ecologique.com)).

## L'AGENDA VALLAFF 2009

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : [vallaff@free.fr](mailto:vallaff@free.fr) ou Tél. 06 70 23 27 99

Date et heure	Thème	Descriptif	Tarifs
Le samedi 11 avril à 9H45	Visite d'une maison « bio habitat » à Langon	Toilettes sèches, enduit à la chaux, isolation en bottes de paille, toiture isolés en ouate de cellulose, peinture à la chaux, poêle à bois...	2☐ / foyer adhérent 4☐ / foyer non adhérent
Le samedi 16 mai à 9H45	Visite d'une maison « bio habitat » à La Gacilly	Ossature bois, toilettes sèches, isolation en ouate de cellulose, peinture à la chaux et peinture écologique, plancher chauffant sur 2 niveaux, récupération d'eau de pluie, compostage...	2☐ / foyer adhérent 4☐ / foyer non adhérent
Le Dimanche 28 juin à 11H30	Déjeuner champêtre : échange et découverte de nouvelles saveurs à Herbignac	Chaque participant emmène un plat salé et un plat sucré : original ou traditionnel. nous pourrions partager les goûts, les recettes, les astuces et un agréable moment...	Participation libre
Le Dimanche 28 juin à 15H30	Visite du jardin des marais (astuces jardinage bio,...) à Herbignac	Sur plus d'un hectare de terrain, ce jardin associe un potager familial, un jardin d'ornement, un jardin expérimental, un petit bois, conduit sans produits de synthèse, sans arrosage, sans bêchage afin de préserver la qualité du biotope...	5☐ = adulte 2,5 ☐ = - de 15 ans
Le samedi 3 octobre à 9H45	Visite d'une maison « bio habitat » à St Perreux	maison ossature bois de 20 ans d'âge / isolation chanvre-chaux / Réflexions sur une maison économe en énergie : compteur de 3kW pour 5 personnes, étude d'indice de performance énergétique de la maison, panneaux photovoltaïques prévus en Juin prochain, toiture en bardeaux...	2☐ / foyer adhérent 4☐ / foyer non adhérent
Le samedi 7 novembre à 9H45	Visite d'une yourte à Rochefort en Terre	Yourte en auto construction : une alternative à l'importation de Mongolie...	2☐ / foyer adhérent 4☐ / foyer non adhérent

## Knauf, un lourd passif inacceptable

- 18 incendies de fabriques de polystyrène recensés depuis 1989 et au moins 4 chez Knauf, dont 2 à Redon (1990, 2006). Constat : une gestion déplorable des eaux d'extinction et pollutions multiples !
- Affaire de la dioxine dans le Pays de Redon : le rapport de l'INERIS n'accuse pas Knauf mais ne les excuse pas pour autant. De plus, il comporte de nombreux éléments prouvant que l'incendie de 2006 a pollué aux dioxines et au brome dans les environs de l'usine (plus d'info : [www.bretagne.pref.gouv.fr/sections/environnement/rapport\\_sur\\_l\\_impact/view](http://www.bretagne.pref.gouv.fr/sections/environnement/rapport_sur_l_impact/view)).
- Construction illégale des bassins d'incendie et de rétention des eaux polluées (situés en zone naturelle, humide et inondable) sur le site de Cournon, dans l'attente d'un permis de construire n'ayant jamais été délivré.
- Le bassin de rétention inachevé car non étanche, ne justifierait-il pas l'arrêt immédiat de toute activité ?
- Remblaiements de la zone inondable. Destruction de zones humides lors de la construction de l'usine (ZA29, ZA28).

## Stratégie d'implantation qui repose sur le mensonge

- Manque d'anticipation et de clarté dans l'information apportée à la population de la part des élus locaux et de l'industriel Knauf.
- **Communication volontairement erronée et méprisante sur :**
  - La nature des rejets atmosphériques de l'usine,
  - Leurs intentions de production : déclaration pour 10 t/j alors que l'outil de production, dès le départ est installé pour 34 t/j minimum,
  - Minimisation des risques : affirmant "que les dangers d'explosion et d'incendie étaient écartés",
  - Déjà 7 dépassements du seuil de production journalière, condamnés par un PV d'infraction en novembre 2007.

## Le chantage à l'emploi : un leurre !

- Laisant planer le doute sur l'embauche d'une cinquantaine de salariés supplémentaires alors que le dossier était encore à l'étude, le verdict en est tout autre : **"Jamais nous ne nous sommes engagés à une chose pareille"** déclare le directeur de l'usine Knauf (OF : 13/03/09).
  - PAS D'EMPLOI !
  - 29 000 € gaspillés par la commune pour une réserve d'incendie construite sans permis !
- Où sont les avantages pour les Cournonnais !

## Le polystyrène : polluant et non biodégradable

- Polluant lors de sa fabrication : **plus de 300 tonnes de gaz/an** de pentane, heptane, styrène, ... seront rejetés. Claude Lesné, médecin scientifique du CNRS affirme que ces derniers **"sont tous des gaz à effet de serre, générant de l'ozone, gaz extrêmement agressif pour l'appareil respiratoire et l'environnement. Le rejet de plus d'une centaine de tonnes/an de ces COV dans l'environnement, tel qu'il est prévu dans le projet actuel, n'est plus acceptable aujourd'hui. Il s'agit d'une pratique incivique qui porte atteinte aux personnes au voisinage de l'usine, à leurs cultures et à leurs biens"**. (document complet sur [www.vallaff.org](http://www.vallaff.org))
- Polluant pour l'environnement car non recyclé et non biodégradable. En fin de vie, ce produit (barquettes alimentaires, panneaux d'isolation usagés, ...) est incinéré, générant alors une nouvelle pollution. De plus, sur toutes les plages témoins du littoral européen, les déchets de polystyrène sont les plus nombreux à être collectés.

## Santé publique - Économie : enjeux difficilement conciliables

- L'implantation d'une telle entreprise se doit d'être sévèrement encadrée et de fournir les garanties maximales pour les populations vivant sur ce territoire, notamment en terme de santé publique. Or, les avis d'un certain nombre de professionnels de santé et de l'environnement n'ont pas été écoutés dans ce dossier.
- Le développement économique et de l'emploi ne peuvent s'effectuer au détriment de la prise en compte des risques encourus, car les impacts à long terme sur la santé auront un coût global que la société devra assumer : **l'inconscience actuelle offre un cadeau empoisonné aux générations futures.**

## Préserver la biodiversité

La zone "Natura 2000" (en passe d'être étendue prochainement jusqu'à La Gacilly), située en aval de l'usine Knauf, a pour rôle la préservation de la biodiversité. Quelles seront alors les conséquences de tous ces rejets polluants dans ce corridor écologique ? Sans invoquer les grands principes du Développement Durable, on peut regretter le manque de discernement et de bon sens des élus locaux.

En outre, les risques liés à un éventuel incendie ne semblent pas être maîtrisés aujourd'hui. Cet hiver encore, comme il y a un an, les fortes précipitations et les inondations qui suivirent, ont provoqué le remplissage du bassin de rétention des eaux d'extinction d'incendie, l'empêchant d'assurer sa fonction primordiale, c'est-à-dire la RÉCUPÉRATION DES EAUX POLLUÉES. Sa fonction n'étant pas rempli, elles partiraient hors de la réserve, dans l'Aff et la nature !!



## CHRONOLOGIE

2006	mi-déc.	Flash info communal annonçant l'implantation de l'usine Knauf en ZAC de Lestun à Cournon
2006	22 déc.	1 <sup>er</sup> Permis de construire pour les silos de stockage, chaufferie, bassins incendie et rétention des eaux polluées
	23 janv.	Dépôt de demande d'un 2 <sup>ème</sup> permis de construire pour les bâtiments de stockage et le déplacement des bassins incendie et rétention
	21 fév.	Réunion publique à La Gacilly, présentation de l'industrie Knauf
	24 mars	Réunion publique avec 2 scientifiques du CNRS, C. Lesné et A. Picot : « Pollutions chimiques industrielles et les risques pour la santé »
	Avril	Construction illégale des 2 bassins en zones naturelle, humide et inondable, le permis n'étant toujours pas accordé
2007	Juin	Début d'activité de l'usine Knauf à Cournon à 9,5 Tonnes/jour de PSE
	Juin	Dépôt par Knauf en préfecture du Morbihan du dossier de demande d'augmentation de production à 34 Tonnes/jour de PSE et de stockage
	Août	Pollution à la dioxine sur le pays de Redon. Préjudice évalué à 5,3 Millions d'€, Knauf ayant fait parti des 2 principaux suspects
	Sept.-Nov.	Enquête publique Knauf à Cournon pour la demande d'augmentation de capacité de production et de stockage
	Déc.	Refus du Permis de construire des 2 bassins (obligation de les déplacer en zone constructible, et remise en état de la parcelle en zone humide)
	Janv.	AVIS DÉFAVORABLE du commissaire enquêteur
	18 Janv.	Inondation du bassin de rétention des eaux polluées
	Mai	Obtention d'un nouveau permis de construire pour les bâtiments de stockage (6000m <sup>2</sup> )
2008	Juillet	Procédure administrative engagée par l'association VALLAFF à l'encontre de ce permis de construire
	Octobre	AVIS DÉFAVORABLE du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques) concernant la demande d'augmentation de production à 34 Tonnes/jour de PSE
2009	Janvier	2 <sup>ème</sup> inondation du bassin de rétention des eaux polluées. L'usine fonctionne quand même !
	Février	2 <sup>ème</sup> présentation du dossier Knauf au CODERST (non conforme à la procédure normale) : AVIS FAVORABLE...
	03 mars	AVIS FAVORABLE du préfet du Morbihan à l'augmentation des capacités de production et de stockage